

Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

Gestion des équipements - Saison 2023 / 2024

Réunion du lundi 18 septembre 2023
Procès-verbal n° 01

Président : M. Malbrand Guy

Présents : MM. Patrice Hérault, Gilles Raveau, Alain Lavergne, Patrice Billy

Excusés : MM. Philippe Texier, Dominique Giraud

L'APPROBATION du PV 5

Les propositions de classement transmises de la CDTIS 86 vers la CRTIS N-A deviennent définitives après l'aval de la CFTIS

RAPPEL IMPORTANT :

- La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de tout l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)

- **Vérification obligatoire des fixations des filets sur les montants de buts**

En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

Le règlement 2021 est entré en application au 01/07/2021

Pour un changement de niveau de classement venant d'un T5 à T7, application du niveau T4 complet (Base : 105 x 68 + 2 x 20 HS + 8 HS + ensemble entièrement clos)

INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL ou SYNTHETIQUE

1.2 CONFIRMATION DE CLASSEMENT

ANGLIERS – STADE MUNICIPAL – NNI 860050101

Cette installation est classée en Niveau T6 jusqu'au 04/07/2023

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en T6 du 19/06/23

- ✓ Rapport de visite du 02/06/2023 de M. Malbrand
- ✓ AAC du 19/06/2023 pour 299 personnes signée du maire

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 PN

BEAUMONT ST CYR – STADE MICHEL BREMAUD – NNI 860195501

Cette installation est une création

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en A5 palissade du 24/07/2023

- ✓ Rapport de visite du 22/07/2023 de M. Malbrand (dossier non géré par la CDTIS)

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau A5 P

PAIZAY LE SEC – STADE MUNICIPAL – NNI 861870101

Cette installation est classée en Niveau T7 jusqu'au 05/09/2023 (Ex niveau 6 – 2021)

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en T6 du 04/08/2023

- ✓ Visite du 24/07/2023 de M. Hérault

- ✓ AAC du 04/08/2023 pour 299 personnes signée du maire

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 PN

VOUNEUIL SOUS BIARD – HALLE DES SPORTS MARIE-AMELIE LE FUR – NNI 862979901

Cette installation est classée en Niveau Futsal 3 jusqu'au 05/09/2023

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Futsal 3

- ✓ Visite du 24/07/2023 de M. Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau Futsal 3

CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

NOUILLE MAUPERTUIS – STADE DE LA LEZINIÈRE – NNI 861800101

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 30/08/2023

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de CONFIRMATION de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 01/09/2023

– Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Raveau en date du 30/08/2023
l'odures métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 155 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,41
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,62
- Zone de sécurité (points bis) : non contrôlés

La CFTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6

DEMANDE D'AP

JAZENEUIL – STADE MICHEL SIRE – NNI 861160101

Cette installation est classée en Niveau T6 jusqu'au 01/06/2030

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un AP pour la pose d'un pare ballons et des documents fournis :

- ✓ Plan du projet coté (aire de jeu de 100 x 60)
- ✓ Devis du pare ballons
- ✓ Demande FAFA avec délibéré de Conseil du 29/06/2023

La CDTIS émet un avis favorable à ce projet

ANTRAN – STADE CLAUDE CHARLOT – NNI 860070101

Cette installation est classée en Niveau T4 jusqu'au 05/05/2030

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire pour la pose d'un arrosage intégré (**attente demande d'AP**) et des documents fournis :

- ✓ Plan d'arrosage coté de Terideal du 30/06/2023 sur 105 x 68
- ✓ Type d'arroseurs : Rain Bird
- ✓ Demande FAFA avec délibéré de Conseil

CHATELLERAULT – STADE DE LA MONTEE ROUGE EXT 2

- ✓ Reçu plan de positionnement des bancs de touche : 6m part et d'autre ligne médiane / 2m50
LT. **Largeur des bancs non communiquée**

La CDTIS émet un avis favorable pour 2m50 (T4/5) ou 5m (T3) – une fois installé, un contrôle sera effectué

FLEURE – STADE MUNICIPAL – NNI 860990101

La CRTIS prend connaissance d'une demande d'AP pour la mise en sécurité des vestiaires et des documents fournis :

- ✓ Plan coté des vestiaires
- ✓ Devis
- ✓ Demande de FAFA

La CDTIS émet un avis favorable et transmet le dossier FAFA à la Ligue

POINT SUR LES APE VIS - A - VIS DES MAIRIES ET DE VIENNE ENERGIES

SENILLE / ST SAUVEUR – STADE CHARLES ARNAUD - NNI 862450101 **ENVOYE LIGUE le 22/02**

Cet éclairage est classé en niveau E7 jusqu'au 04/10/2024

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 20/02/2023 pour un éclairage E6 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Délibéré de Conseil du 26/01/2023
- ✓ Une étude photométrique pour E6 LED en date du 20/08/2021
- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – 18m LB – 4m LT
- Hauteur minimum de feu : 18m
- Nombre total de projecteurs : 12 projecteurs (3 par mât)
- Projecteur Ecoblast 5.300 LED
- Température de couleur (k) : 5700
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 45
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 159
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,57
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,74
- Zone de sécurité (points bis calculés) : Conformes

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes et transmet à la CRTIS.

Ce dossier pourra entrer dans les aides Vienne Energies si validé et adhérent

Précision : Peut prétendre au FAFA

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

LOUDUN – STADE JEAN TURSINI SYN – NNI 861370101 **ENVOYE LIGUE LE 20/04/2023**

Cet éclairage est classé E5 jusqu'au 22/07/2022

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 10/03/2023 pour un éclairage E5 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Note de présentation reçue le 03/03/2023
- ✓ Une étude photométrique Thorn pour E5 LED en date du 01/03/2023
- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts (18m LB et 8m LT)
- Hauteur minimum de feu : 22m
- Nombre total de projecteurs : 16 projecteurs (4 par mât)
- Projecteur Altis LED G4
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 44
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 260
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,72
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,89
- Zone de sécurité (points bis calculés) : conformes

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 LED et transmet à la CRTIS

Ce dossier pourra entrer dans les aides Vienne Energies si validé et adhérent

Précision : Peut prétendre au FAFA

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

LA CHAPELLE VIVIERS – STADE MUNICIPAL – NNI 860590101 **AP 11/2022 TRANSMIS LIGUE- ATTENTE FAFA)**

Cet éclairage était classé en Niveau E6 jusqu'au 22/10/2023

La CRTIS prend note de la demande d'avis préalable du 04/07/2022 en vue de la rénovation d'un éclairage classé pour du LED, niveau E6 et des documents suivants :

- 1/ Plan d'implantation coté
- 2/ Une étude photométrique LED en date du 28/07/2022
 - ✓ Dimension de l'aire de jeu : 105 m x 68 m
 - ✓ Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – 4m LT et 18m LB
 - ✓ Hauteur minimum de feu : 18m
 - ✓ Nombre total de projecteurs : 12
 - ✓ Projecteur ECOblast 5/300 LED
 - ✓ Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 44,9
 - ✓ Eclairage horizontal Moyen calculé : donné pour 159 lux
 - ✓ U1h calculé (EhMin/EhMax) : donné pour 0,57
 - ✓ U2h calculé (Ehin/EhMoy) : donné pour 0,74
 - ✓ Température de couleur : 5700k
 - ✓ Zone de sécurité (points bis calculés) : conformes

La CDTIS émet un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes et transmet à la CRTIS.

Ce dossier pourra entrer dans les aides Vienne Energies si validé et adhérent

Précision : Peut prétendre au FAFA

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

OYRE – STADE MUNICIPAL – NNI 861860101 **transmis mairie 10/05 - voir FAFA envoi Ligue 23/5/23**

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 10/02/2025

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 09/05/2023 pour un éclairage E6 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Délibéré de Conseil du 09/05/2023 + dossier FAFA
- ✓ Une étude photométrique
 - Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68
 - Implantation : Latérale 2 x 2 mâts (18m LB et 5m LT)
 - Hauteur minimum de feu : 20m
 - Nombre total de projecteurs : 16 projecteurs (4 par mât)
 - Projecteur LAMDALUX STELAR III AS
 - Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 41
 - Température de couleur (k) : 5700
 - Eclairage horizontal Moyen calculé : 210 lux
 - U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,61
 - U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,82
 - Zone de sécurité (points bis calculés) : conformes

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED et transmet à la CRTIS

Ce dossier pourra entrer dans les aides Vienne Energies si validé et adhérent

Précision : Peut prétendre au FAFA

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

VERRIERES – STADE DE LA GARENNE – NNI 862850101 **transmis Blanchard le 22/07/2023 – Envoyé Ligue le 04/08/2023**

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 19/04/2025

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 30/07/2023 pour un éclairage E6 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Délibéré de Conseil du 28/06/2023
- ✓ Une étude photométrique
 - Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68
 - Implantation : Latérale 2 x 2 mâts (18m LB et 4m LT)

- Hauteur minimum de feu : 20m
- Nombre total de projecteurs : 12 projecteurs (3 par mât)
- Projecteur ECOblast 5 300 LED
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 44
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 157 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,72
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,82
- Zone de sécurité (points bis calculés) : conformes

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED et transmet à la CRTIS

Ce dossier pourra entrer dans les aides Vienne Energies si validé et adhérent

Précision : Peut prétendre au FAFA

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

ROUILLE – STADE GASTON DELAVault – NNI 862130101 **A finir dossier FAFA – transmis au propriétaire le 02/05**

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 10/02/2024

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 31/03/2023 pour un éclairage E6 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Note de présentation
- ✓ Une étude photométrique RGO pour E6 LED en date du 07/03/2023
- Dimension de l'aire de jeu : 103 x 60 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts (18m LB et 7m LT)
- Hauteur minimum de feu : 20m
- Nombre total de projecteurs : 12 projecteurs (3 par mât)
- Projecteur ECLATEC KERIS 6 ASY-30M
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 43
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 171 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,65
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,79
- Zone de sécurité (points bis calculés) : conformes

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED et transmet à la CRTIS

Ce dossier pourra entrer dans les aides Vienne Energies si validé et adhérent

Précision : Peut prétendre au FAFA

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

VERRIERES – STADE DE LA GARENNE – NNI 862850101 **TRANSMIS LIGUE**

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 19/04/2025

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 30/07/2023 pour un éclairage E6 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Une étude photométrique pour E6 LED en date du 18/10/2021
- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 67 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts (18m LB et 4m LT)
- Hauteur minimum de feu : 20m
- Nombre total de projecteurs : 12 projecteurs (3 par mât)
- Projecteur : ECOblast 6.360.LED
- Eblouissement (Glare rating) recommandé : GR max non communiqué

- Température de couleur (k) : 5700
- Facteur maintenance : 1.00
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 161 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,72
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,82
- Zone de sécurité (points bis calculés) : conformes

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED et transmet à la CRTIS

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle

SAINT LEGER DE MONTBRILLAIS – STADE MUNICIPAL ROMEO BONVALET – NNI 862290102 **TRANSMIS MAIRIE GUY**

Cet éclairage était classé en niveau EFootA11 jusqu'à la migration du 01/07/2021

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 10/03/2023 pour un éclairage E7 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Note d'accompagnement du 12/01/2023
- ✓ Une étude photométrique pour E7 LED en date du 12/01/2023
- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 60 m
- Implantation : Latérale 2 x 3 mâts (15-0-15m et 4,50 LT)
- Hauteur minimum de feu : 18m
- Nombre total de projecteurs : 6
- Projecteur Ecoblast 5.300 LED
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 45
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 85
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,63
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,78
- Zone de sécurité (points bis calculés) : non calculés

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes

Ce dossier pourra entrer dans les aides Vienne Energies si validé et adhérent

Précision : A ce jour la Ligue N-A / FAFA ne finance pas les E7 LED

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

SMARVES – STADE MUNICIPAL ANNEXE – NNI 862630102 **COMPLET – Transmis à la mairie**

Cet éclairage est une rénovation de iodures métalliques en LED (non référencé sur Stadium)

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 04/05/2023 pour un éclairage E7 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Note de présentation du 10/05/2023 signée de Mr Grégoire, Conseiller
- ✓ Une étude photométrique Comatelec pour E7 LED en date du 13/02/2023
- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 65 m
- Implantation : Latérale 2 x 3 mâts (8 à 14 LB et 6,5 à 12 LT)
- Hauteur minimum de feu : 16m
- Nombre total de projecteurs : 6 projecteurs (1 par mât)
- Projecteur ECOBLAST -300 LED
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 49
- Température de couleur (k) : 4000 (**Art 3.1.7 >> mini 5000K**)
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 82 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,56

- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,73
- Zone de sécurité (points bis calculés) : non calculés

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes

Ce dossier pourra entrer dans les aides Vienne Energies si validé et adhérent

Précision : A ce jour, la Ligue N-A / FAFa ne finance pas les E7 LED

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

**AVAILLES EN CHATELLERAULT – STADE MUNICIPAL ANNEXE – NNI 860140102 envoi
mairie 05/06/23**

Cet éclairage était classé en niveau EFootA11 jusqu'à la migration du 01/07/2021

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 02/06/2023 pour un éclairage E7 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Lettre d'intention du 23/01/2023
- ✓ Une étude photométrique pour E7 LED en date du 07/12/2022
- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 60 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts (20m LB et 5m LT)
- Hauteur minimum de feu : 15,30 m
- Nombre total de projecteurs : 8 projecteurs (2 par mât)
- Projecteur Ecoblast 5.300 LED
- Eblouissement (Glare rating) recommandé : GR Max non communiqué
- Température de couleur (k) : 4000 (5000 mini)
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 121 (150 pour E6)
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,41
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,63
- Zone de sécurité (points bis calculés) : non calculés

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes

Ce dossier pourra entrer dans les aides Vienne Energies si validé et adhérent

Précision : A ce jour la Ligue N-A / FAFa ne finance pas les E7 LED

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

JARDRES – STADE MUNICIPAL – NNI 861140103 Transmis au propriétaire le 17/09/2023

Cet éclairage une rénovation en LED (non référencé sur Stadium)

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 12/09/2023 pour un éclairage E7 LED sur A8 de 56 x 47, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Délibéré de Conseil du 03/02/2023
- ✓ Une étude photométrique Schröder pour LED en date du 30/08/2023
- Dimension de l'aire de jeu : 56 x 47
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts (14m LB et 4m LT)
- Hauteur minimum de feu : 16m
- Nombre total de projecteurs : 4 + 2 projecteurs
- Projecteur ECOBLAST 5300 LED
- Eblouissement (Glare rating) : 49
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 90 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,45

- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,69

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation A8 sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes

Ce dossier sera référencé sur Stadium à titre d'information

Ce dossier pourra entrer dans les aides Vienne Energies si validé et adhérent

Précision : A ce jour, la Ligue N-A / FFA ne finance pas les E7 LED

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle

ROUILLE – STADE GASTON DELAVault ANNEXE - transmis au propriétaire le 02/05

Cet éclairage n'est pas référencé sur Stadium

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 31/03/2023 pour un éclairage E7 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Note de présentation
- ✓ Une étude photométrique RGO pour E7 LED en date du 07/03/2023
- Dimension de l'aire de jeu : **60 x 40 m**
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts (0m LB et 8m LT)
- Hauteur minimum de feu : 14/15m
- Nombre total de projecteurs : 4 projecteurs (1 par mât)
- Projecteur KERIS 5 ASY-40M
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 54 (**max 50**)
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 84 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,52
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,24

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation A8 sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes

Ce dossier sera référencé sur Stadium à titre d'information

Ce dossier pourra entrer dans les aides Vienne Energies si validé et adhérent

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle

OYRE – STADE ANNEXE – NNI 861860102 Transmis mairie 10/05/2023

Cet éclairage n'est pas classé sur un A8

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 09/05/2023 pour un éclairage E7 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Délibéré de Conseil
- ✓ Une étude photométrique
- Dimension de l'aire de jeu : **68 x 50**
- Implantation : Latérale 2 x 1 mât, axe médian
- Hauteur minimum de feu : 16m
- Nombre total de projecteurs : 4 projecteurs (2 par mât)
- Projecteur LAMDALUX STELAR III AS
- Eblouissement (Glare rating) :
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 94 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,16
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,35

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation A8 sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient
Ce dossier sera référencé sur Stadium à titre d'information
Ce dossier pourra entrer dans les aides Vienne Energies si validé et adhérent
Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle

LA ROCHE RIGAUT – STADE MUNICIPAL – NNI 860790101

Transmis mairie le 13/05/2023

Cet éclairage est une rénovation en LED (Non référencé sur Stadium)

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 26/05/2023 pour un éclairage E7 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Note d'accompagnement du 12/01/2023
- ✓ Une étude photométrique Comatelec Schröder pour E7 LED en date du 03/04/2023
- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 60 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts (20m LB - 5m LT)
- Hauteur minimum de feu : 14m
- Nombre total de projecteurs : 6
- Projecteur Ecoblast 6 360 LED
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = NC
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 67 (75 lux mini pour E7)
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,22
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,40
- Zone de sécurité (points bis calculés) : non calculés

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable défavorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 LED.

Ce dossier sera référencé sur Stadium à titre d'information

Ce dossier pourra entrer dans les aides Vienne Energies si validé et adhérent

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle

GENOUILLE – STADE MUNICIPAL – NNI 861040101

transmis mairie le 01/06/2023

Cet éclairage est non référencé sur Stadium

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 31/05/2023 pour un éclairage E7 LED, ainsi que des documents transmis :

Une étude photométrique Comatelec Schröder pour E7 LED en date du 15/05/2023

- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 60 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts (16m LB - 5m LT)
- Hauteur minimum de feu : 15m
- Nombre total de projecteurs : 6
- Projecteur Ecoblast 6 180 LED
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 49
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 71 (75 lux mini pour E7)
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,53
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,73
- Zone de sécurité (points bis calculés) : non calculés

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable défavorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 LED.

Ce dossier sera référencé sur Stadium à titre d'information

Ce dossier pourra entrer dans les aides Vienne Energies si validé et adhérent

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle

**CONTROLE DE STADE, VISITES OU RENDEZ-VOUS DISTRICT ET MAIRIE –
AVIS PREALABLE**

AOP OU ATTESTATION DE CAPACITE (299 PERSONNES)

DIVERS

❖ **VOUNEUIL / VIENNE - STADE MUNICIPAL – NNI 862980101**

Rapport de M. Hérault du 17/07/2023 sur la sécurisation à revoir – Fait et validé

❖ **ST SAUVEUR/SENILLE – STADE CHARLES ARNAULT – NNI 862450101**

Rapport de M. Hérault sur sa réouverture après travaux du 18/07/2023 – Fait et validé

❖ **POITIERS - COMPLEXE ST NICOLAS – NNI 861940101**

Tests in situ Labosport du 17/07/2023 conformes

❖ **BUXEROLLES – STADE ANDRE MESSY – NNI 860410201**

Tests in situ Labosport du 17/07/2023 conformes

❖ **CHAUVIGNY – STADE GILBERT ARNAULT – NNI 860700101**

Photo de la main courante transmise pour solde FAFA

Rapport de M. Hérault

❖ **LA TRIMOUILLE – STADE ANNEXE – NNI862730102**

Demande de mise en sommeil en date du 31/08/2023

PROCHAINE REUNION : sur convocation

Le Président : Guy Malbrand